

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 10 juin 2020

Vœu de la PRESIDENTE

Adopté à l'unanimité

Considérant la priorité absolue accordée aux transports du quotidien depuis 2016 par la Région Ile-de-France et Ile-de-France Mobilités, dans une région ayant subi 30 années de sous-investissement avec un réseau vétuste qu'il faut impérativement moderniser et développer pour améliorer le service aux voyageurs ;

Considérant que la Région Ile-de-France concentre 70% du trafic national de la SNCF et a par ailleurs connu une croissance de 15% du nombre de déplacements en transports en commun entre 2010 et 2018, atteignant 9,5 millions de voyageurs par jour ;

Considérant la poursuite de la croissance démographique de l'Ile-de-France qui accueille chaque année 60 000 nouveaux habitants, dont beaucoup s'installent en petite et grande couronne, accentuant la pression sur nos lignes de RER et de Transilien ;

Considérant la situation très particulière des lignes de RER B et D, qui accueillent 1,6 millions de voyageurs par jour, et font l'objet depuis 2016 d'une politique volontariste d'accélération des investissements et de lancement d'un plan massif de renouvellement des matériels roulants pour faire remonter la régularité actuellement inférieure à 90% ;

Considérant pour améliorer la régularité très insuffisante à l'heure actuelle de ces RER que le projet Nexteo est indispensable ;

Considérant l'engagement de la Région Ile-de-France pour financer ce projet et l'approbation par Ile-de-France Mobilités lors de son conseil d'administration de juillet 2019 de l'avant-projet et du lancement de l'appel d'offre industriel ;

Considérant la décision unilatérale de SNCF Réseau de repousser l'appel d'offre du projet Nexteo compte-tenu de doutes sur sa capacité à le réaliser dans des conditions suffisamment maîtrisées, notamment en matière de ressources internes d'ingénierie ;

Considérant que ce projet Nexteo ne serait désormais entrepris, compte-tenu de ce report et des tensions sur les effectifs de SNCF Réseau, qu'après la réalisation des travaux du CDG Express et des travaux de Roissy-Picardie, alors même que ces projets ne répondent pas à une urgence pour les transports du quotidien ;

Le conseil d'administration d'Ile-de-France Mobilités :

Décide d'interpeller la SNCF, l'Etat qui en est la tutelle, et les députés de la majorité, pour qu'ils prennent leurs responsabilités et reviennent sur cette décision incompréhensible de report du projet Nexteo pour les RER B et D, décision en totale contradiction avec les discours officiels du Gouvernement sur la priorité donnée aux transports du quotidien.

Demande l'audition des PDG de SNCF Réseau, de SNCF Voyageurs et de la RATP pour venir exposer les motifs du décalage du projet NEXTEO B/D et les mesures palliatives qui permettront de donner la priorité à ce projet stratégique.